

Un million de salariés non déclarés à la CNSS

Le ministre de l'emploi tire la sonnette d'alarme

- 23 Novembre 2021



Un million. C'est le nombre de salariés non déclarés à la Caisse nationale de sécurité sociale, révélé, lundi 22 novembre, par le ministre de l'Intégration économique, de la petite entreprise, de l'emploi et des compétences, Younes Sekkouri. Face à cette situation, le système d'inspection du travail se retrouve devant des responsabilités de plus en plus grandissantes, a affirmé le ministre, lors de la présentation du budget de son département à la commission de l'Enseignement et des affaires culturelles et sociales à la Chambre des conseillers.

Un chiffre aussi colossal qu'alarmant, alors que le nombre total des salariés déclarés en 2020 avoisinait les 3,5 millions, selon les chiffres de la CNSS. Près d'un salarié sur quatre ne serait donc pas déclaré si l'on se fie aux propos du nouveau ministre de tutelle. La pandémie du Covid-19 a d'ailleurs rappelé la situation inquiétante des non déclarés, qui se sont retrouvés privés de plusieurs initiatives gouvernementales visant à limiter l'impact de la crise économique et sanitaires sur les salariés.

En effet, de nombreuses aides directes aux travailleurs étaient conditionnées par leur affiliation à la CNSS, comme ce fut le cas dans le secteur des cafés et des restaurants durant le Ramadan 2021.

D'autant plus que ces non déclarés sont concentrés dans des secteurs fragiles et fortement impactés par les mesures restrictives, notamment les couvre-feux qui se sont succédé depuis le début de la pandémie.

La CNSS aura donc comme défi de renforcer son dispositif de contrôle pour détecter les cas d'évasion sociale, en faisant évoluer le nombre de missions de contrôle, qui s'établissait à 3.011 missions en 2019 (contre 2.727 en 2018).

Ces opérations de contrôle ont permis de régulariser et de redresser la situation de 42.144 assurés, soit un recul de 14% par rapport à l'année 2018. La masse salariale régularisée et redressée atteignait 1,14 milliard de dirhams, contre 1,57 milliards en 2018. Trois secteurs d'activités concentrent plus de la moitié des salariés redressés. Il s'agit de la construction (19%), **le textile et l'habillement (15,15%)**, et l'intérim et le nettoyage et gardiennage (18,46%).